



Diplôme d'Etat de Manipulateur en électroradiologie médicale

Diplômés de 2015

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, la Région, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants diplômés portant, notamment, sur leur devenir à 12 mois.

Les deux premières vagues de l'enquête ont concerné les sortants de formation de 2012 et 2013 (cf. parutions de mars-avril 2014 et mars 2015) ; la troisième, les diplômés de 2014 (cf. publications de novembre et décembre 2015).

La quatrième vague, dont les résultats sont présentés ci-après, porte sur les diplômés de 2015, soit 1 651 personnes. Elle concerne exclusivement les diplômés sortants des instituts de formation situés sur le territoire auvergnat (départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme).





LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2016 s'est déroulée de juin à septembre. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balaye l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, la nature du parcours de formation, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 12 mois avec :
 - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
 - ✓ en cas d'emploi, le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, effectifs, lieu de travail*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
 - ✓ en cas de formation, le type et le lieu*,
 - ✓ et, si la personne est sans emploi, la cause et le détail de sa situation.

Par rapport aux précédentes vagues, le dispositif d'enquête a connu, en 2016, **quelques évolutions** :

- ✓ une montée en puissance de la collecte d'informations sur la situation avant l'entrée et pendant la formation, directement auprès des instituts de formation (pour 34 des 37 sites, contre 18 des 31 sites l'année précédente),
- ✓ de nouvelles certifications enquêtées, le Certificat de capacité d'orthoptiste et le DE d'ergothérapeute.

A noter cependant que, bien que l'enquête reste sur le périmètre **Auvergne**, des résultats intègrent déjà la dimension rhônalpine (cf. mobilités résidence – formation - travail).

L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2015, une session d'examen s'est déroulée en juillet pour la formation de manipulateur en électroradiologie médicale). Pour rappel, la durée de cette formation étant de 3 ans, l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2012.

22 des 28 diplômés interrogés ont répondu au questionnaire à 12 mois, soit un **taux de réponse de 79%**, supérieur au taux global toutes formations sanitaires et sociales confondues (71%) et à celui des seuls sortants de formations paramédicales et de sages-femmes (69% soit 918 répondants pour 1 336 sortants).

Les effectifs répondants à l'enquête ont été **redressés** en s'inspirant de la méthode CALMAR (CALage sur MARGes) développée par l'INSEE. Le principe consiste à **pondérer les individus** en utilisant une **information auxiliaire** (variable de calage) de telle façon que l'échantillon des répondants ressemble le plus possible à la population enquêtée. Dans la présente enquête, le calage a été réalisé à partir de **l'âge, du sexe et du COTEF de formation**.

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations paramédicales et de sages-femmes.

* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation



LE PROFIL DES DIPLÔMÉS

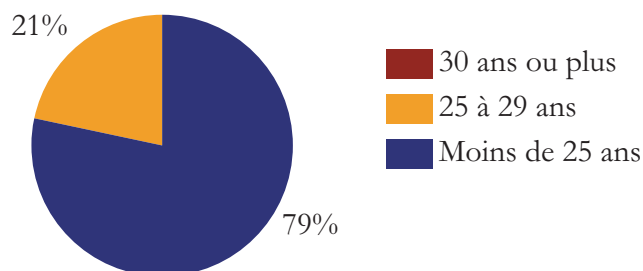
Quel est leur sexe ?



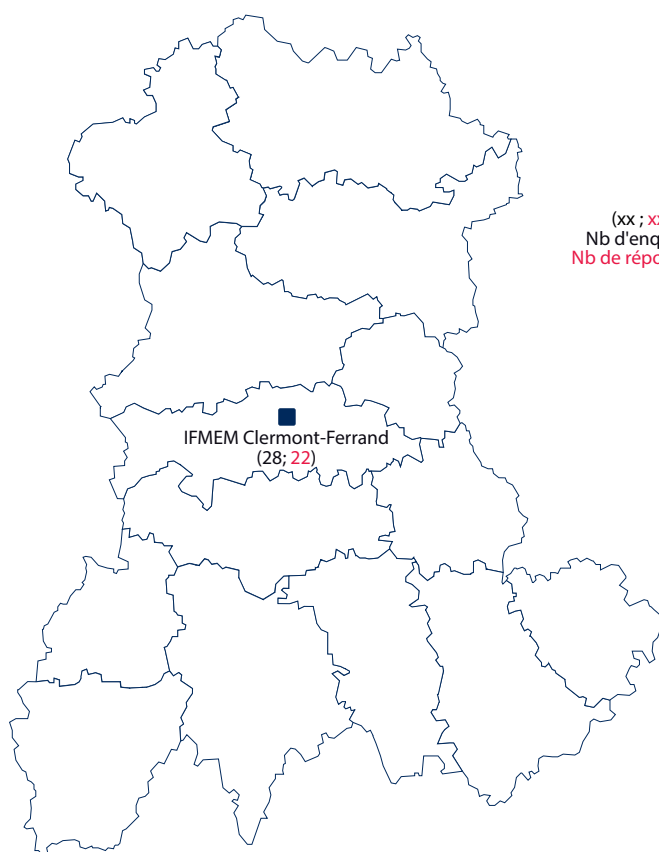
Le public est majoritairement composé de femmes (64%).

Près de quatre diplômés sur cinq ont moins de 25 ans*.

Quel est leur âge ?



Dans quel institut de formation ont-ils été formés ?



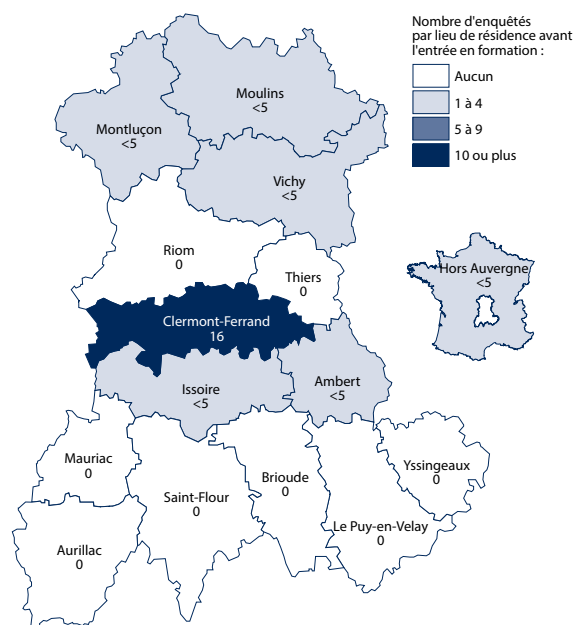
(xx ; xx) :
Nb d'enquêtés
Nb de répondants

Un seul institut (IFMEM) propose la formation de manipulateur en électroradiologie médicale en Auvergne (COTEF de Clermont-Ferrand).

* L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge estimé à l'entrée est de 3 ans inférieur.

LA SITUATION DES DIPLÔMÉS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Quel était leur lieu de résidence avant l'entrée en formation ?



59% des diplômés résidaient sur le COTEF de Clermont-Ferrand avant leur entrée en formation. 32% résidaient sur un autre COTEF et moins de 9% hors Auvergne (aucun rhônalpin parmi ces derniers).

Quel était leur statut professionnel avant l'entrée en formation ?

Tous étaient élèves ou étudiants (comme les diplômés 2014), avant d'entrer en formation.

Quel était le niveau du dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation ?

Tous étaient titulaires d'un diplôme de niveau 4 avant leur entrée en formation (comme les diplômés 2014), ce que confirme l'examen des principaux diplômes, avec 87% de Bac S et 13% de bac ST2S ou SMS ou d'autre bac technologique.

A l'entrée en formation, 79% des diplômés avaient obtenu leur dernier diplôme depuis moins de 5 ans (en moyenne depuis 2 ans).

Avait-ils suivi une préparation au concours d'entrée dans la formation ?

63% des diplômés indiquent avoir suivi une préparation au concours (-4 points par rapport aux diplômés 2014).

Avait-ils suivi une année de PACES/APEMK avant l'entrée en formation ?

14% des diplômés (soit 4 personnes) déclarent avoir suivi une année de PACES/APEMK avant leur entrée en formation de manipulateur en électroradiologie médicale (37% pour les diplômés 2014).



■ ■ LA SITUATION DES DIPLÔMÉS PENDANT LEUR FORMATION

Quel était leur statut professionnel pendant la formation ?

La totalité des diplômés avaient le statut d'étudiant pendant la formation (comme les diplômés 2014).

De quelle(s) ressource(s) financière(s) ont-ils bénéficié pour leur vie quotidienne pendant la formation ?

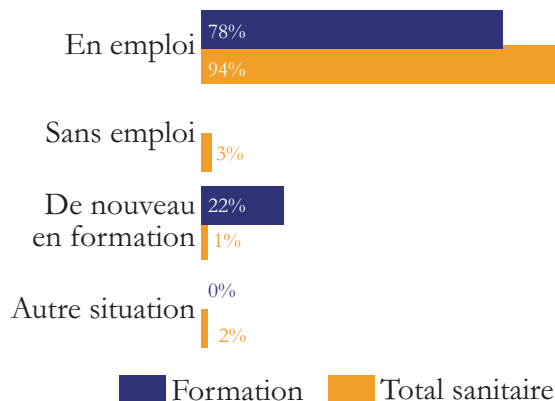
51% des diplômés déclaraient avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière pour leur vie quotidienne, tous sous la forme d'une bourse du Conseil Régional.



LA SITUATION DES DIPLÔMÉS 12 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

Quelle était leur situation professionnelle ?

78% des diplômés étaient en emploi 12 mois après la formation, soit un taux d'emploi en retrait de 15 points par rapport à celui de l'ensemble des formations sanitaires (94%) et de 12 points par rapport aux diplômés de 2014. A noter que les 22% restants (6 personnes) poursuivent des études.

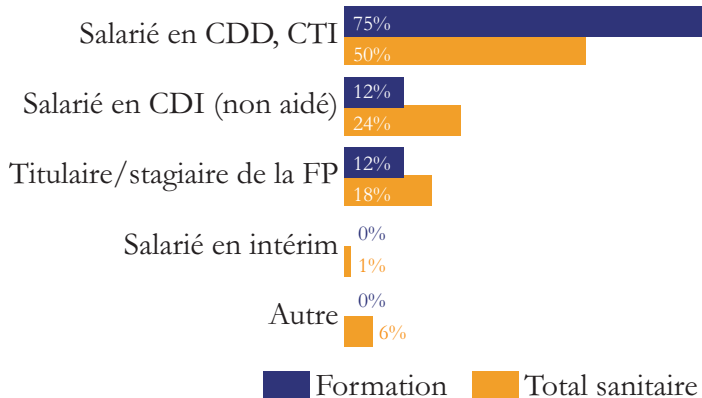


NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

Quel est l'intitulé du poste occupé ?

La totalité des diplômés exerçait le métier de manipulateur en électroradiologie médicale.

Quel était leur statut professionnel ?

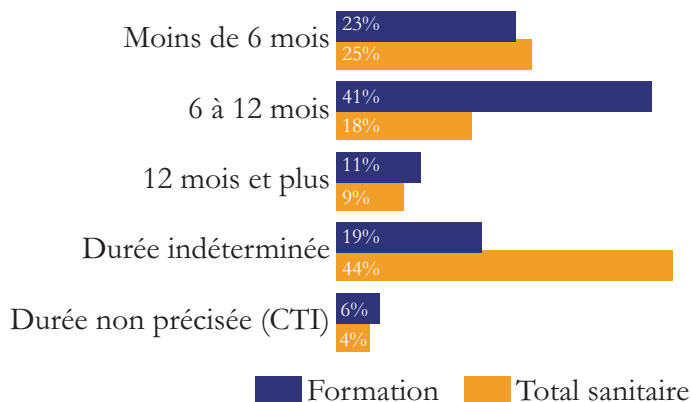


75% des diplômés étaient en CDD (50% pour l'ensemble des formations sanitaires). Cette part est en progression de 16 points par rapport aux diplômés de 2014.

Un quart des diplômés était en emploi stable* (*versus* 48%), 12% en CDI (soit deux fois moins que la moyenne des diplômés sanitaires).

Aucun des diplômés n'était en contrat aidé.

Quelle était la durée du contrat ?



19% des diplômés occupaient un emploi à durée indéterminée (44% pour l'ensemble des formations sanitaires). Le taux était de 41% pour les diplômés 2014.

Les manipulateurs en électroradiologie médicale se voient proposer des contrats de plus courte durée que l'ensemble des sortants de formations sanitaires : 64% occupaient un emploi de durée inférieure à 12 mois (*versus* 42%).

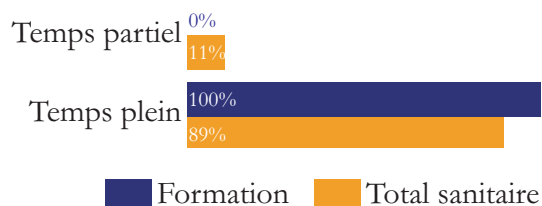
* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales



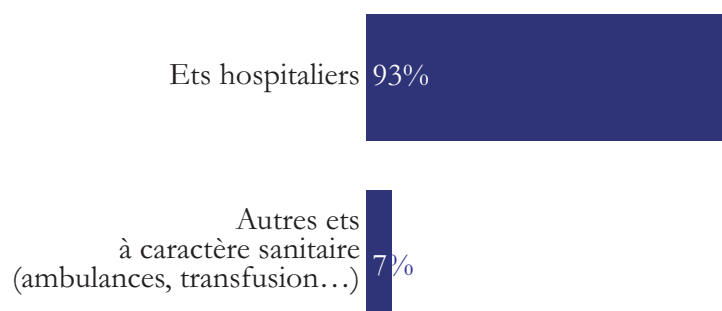
■ ■ ■ LA SITUATION DES DIPLÔMÉS 12 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

Quel était le temps de travail ?

La totalité des diplômés exerçait une activité à temps plein contre 89% pour l'ensemble des formations sanitaires (soit une progression de 12 points par rapport aux diplômés 2014).

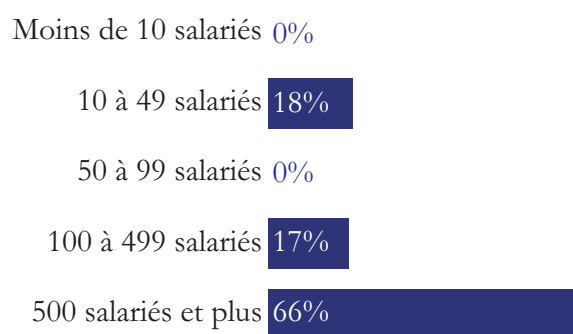


Quelle est la nature de l'activité de l'établissement employeur ?



Les diplômés exerçaient leur activité quasi exclusivement au sein d'un établissement hospitalier (à 93%).

Quelle est la taille de l'établissement employeur ?



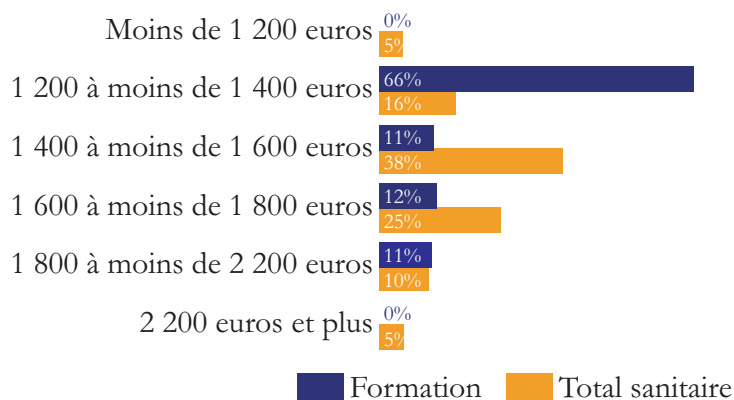
82% des diplômés exerçaient leur activité au sein d'un établissement de plus de 100 salariés (cf. prépondérance des établissements hospitaliers comme employeurs évoqués ci-contre).

Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

66% des diplômés déclaraient gagner entre 1 200 et 1 400 euros nets mensuels (16% pour l'ensemble des formations sanitaires).

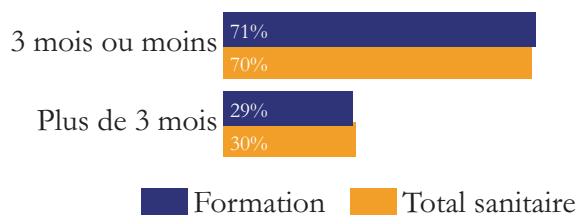
A noter la concentration sur les tranches de salaire intermédiaires et l'absence sur les tranches extrêmes.

Le salaire net mensuel moyen est de 1 448 € inférieur de 150 € (soit -10%) à celui perçu par l'ensemble des diplômés des formations sanitaires (1 598 €).



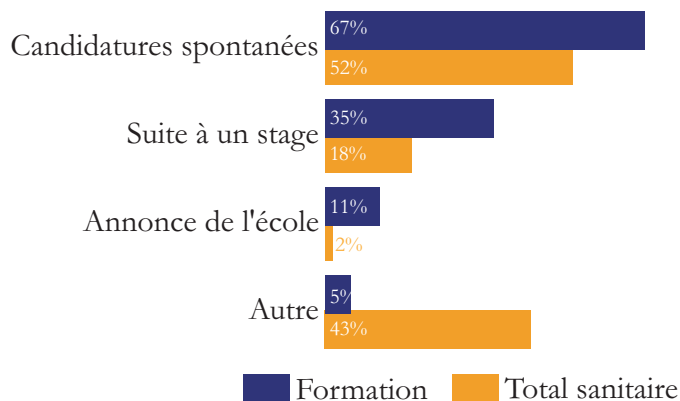


Quelle a été la durée d'obtention de l'emploi ?



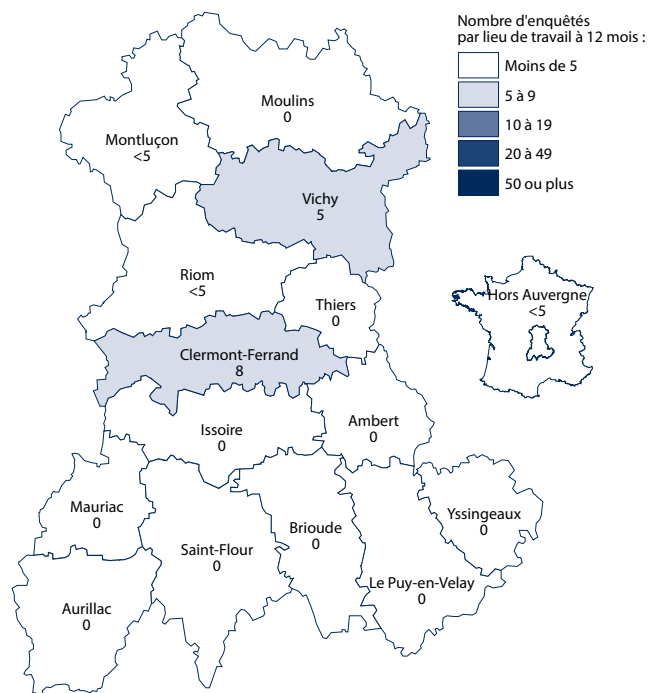
71% des diplômés ont obtenu leur emploi moins de 3 mois après leur sortie de formation (70% pour l'ensemble des diplômés des formations sanitaires), avec un délai d'insertion légèrement inférieur pour ces diplômés (2 mois contre 3) mais au prix d'une plus grande précarité (cf. part des CDD).

Quel a été le mode d'obtention de l'emploi ?



La candidature spontanée est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (67% des diplômés contre 52% pour l'ensemble des formations sanitaires), devant le stage (35% contre 18%)...

Quel était le lieu de travail ?



36% des diplômés travaillaient sur le COTEF de Clermont-Ferrand, 48% sur un autre COTEF d'Auvergne et 16% exerçaient hors Auvergne (un en Rhône-Alpes).

En moyenne, 12 mois après leur sortie, 58% des diplômés auvergnats travaillaient sur leur territoire de résidence antérieur.

Avait-ils occupé un autre emploi depuis leur sortie de formation ?

36% des diplômés (8 personnes), en emploi 12 mois après l'obtention de leur diplôme, avaient occupé un autre emploi depuis leur sortie de formation (contre 37% pour l'ensemble des formations sanitaires).

Le poste occupé était :

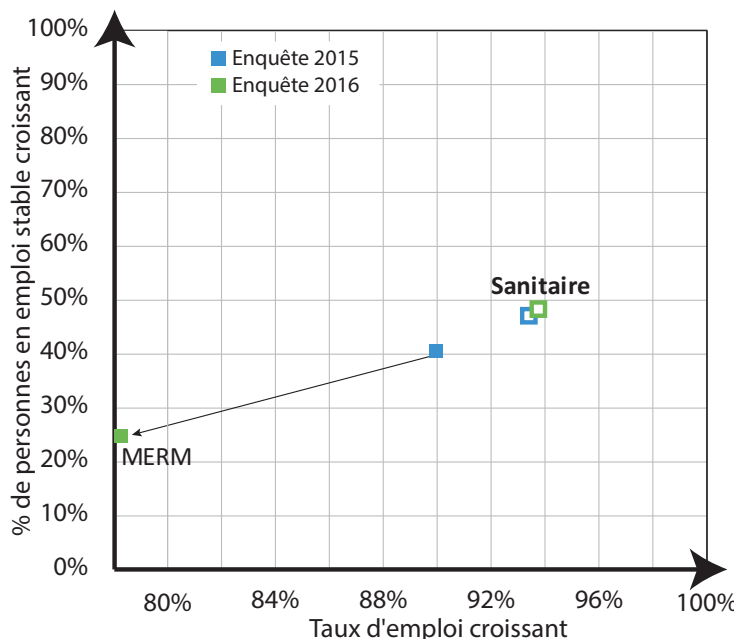
- ✓ pour 4 d'entre eux, identique à celui occupé à 12 mois,
- ✓ un contrat précaire (CDD, intérim...) dans l'ensemble des cas,
- ✓ exercé auprès d'un employeur différent de l'actuel, mais relevant du champ sanitaire et social pour 7 diplômés.



SYNTHÈSE

Taux d'emploi et stabilité

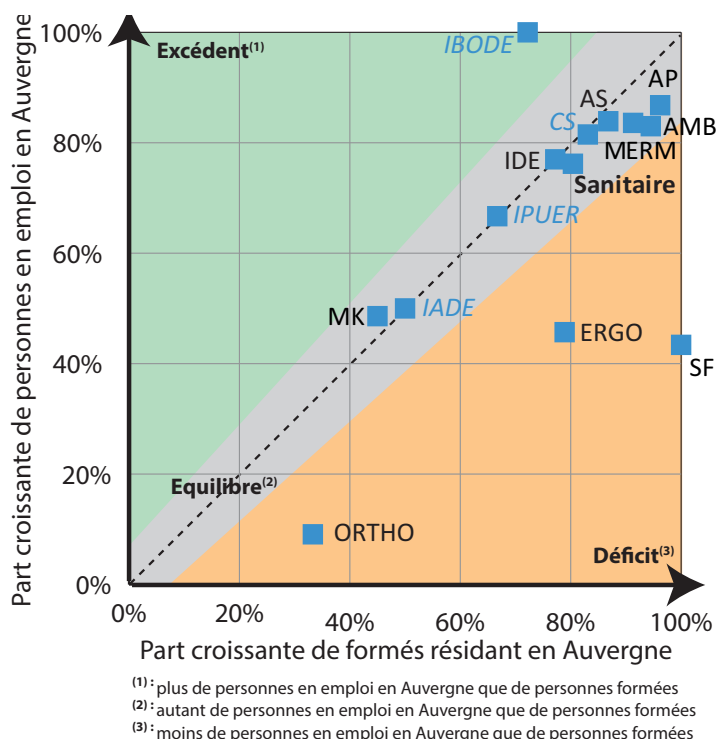
Les manipulateurs en électroradiologie médicale ont, comparativement à l'ensemble des diplômés de formations paramédicales et de sages-femmes, un taux d'emploi et une part d'emploi stable nettement en retrait (respectivement -15 et -24 points).



Lieux de résidence antérieure et de travail à 12 mois

Pour l'Auvergne, le solde de manipulateur en électroradiologie médicale est négatif. Ainsi, les formés étaient à 91% des résidents auvergnats et 84% d'entre eux sont restés travailler en Auvergne.

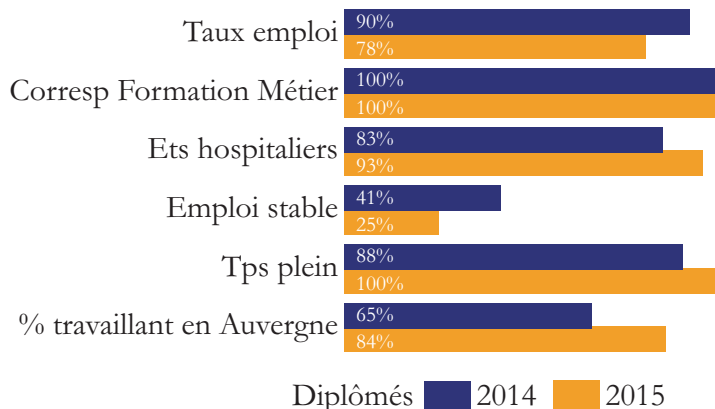
La situation est comparable à la moyenne toutes formations sanitaires confondues (solde négatif).



Comparatif de la situation à 12 mois des diplômés de 2014 et 2015

La situation des manipulateurs en électroradiologie médicale s'est globalement détériorée sur le marché du travail pour les diplômés de 2015. Ainsi, leur taux d'emploi a reculé de 11 points (de 90% à 78%), la part de l'emploi stable de 16 points (de 41% à 25%).

Par contre, les établissements hospitaliers enregistrent une augmentation de leur poids (de 83% à 93% entre 2015 et 2016). La part du temps plein progresse entre les deux vagues : 88% en 2014 et 100% en 2015. Il en est de même pour la part des manipulateurs en électroradiologie médicale travaillant en Auvergne (+19 points).



L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES EN AUVERGNE

GLOSSAIRE

AMB : Ambulancier

AS : Aide-Soignant

AP : Auxiliaire de Puériculture

Bac ST2S-SMS : Bac technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social, a remplacé le bac Sciences Médico-Sociales en 2007

CS : Cadre de Santé

ERGO : Ergothérapeute

FP : Fonction Publique

IADE : Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat

IBODE : Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat

IDE : Infirmier Diplômé d'Etat

IPUER : Infirmier Puériculteur

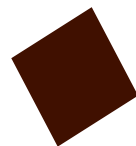
MERM : Manipulateur en électroradiologie médicale

MK : Masseur-kinésithérapeute

ORTHO : Orthoptiste

Préparation : suivi d'une préparation au concours d'entrée en formation

SF : Sage-Femme



Contact : CARIF OREF Auvergne

16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.orientation.auvergne.fr/>

<http://www.pro.formationauvergne.com/>

Mail : oref@cariforef-auvergne.org

